

DEPARTEMENT DE  
L'EURE

ARRONDISSEMENT DES  
ANDELYS

Canton de Pont-de-l'Arche

COMMUNE  
DE  
MARTOT

DATE DE CONVOCATION  
25 JUIN 2024  
DATE D’AFFICHAGE  
25 JUIN 2024

Nombre de conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 9  
Votants : 11

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le deux juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur François CHARLIER, Maire.

Etaient présents : J.P. COMBES, M. DURUFLÉ, D. CLOUSIER, S. DELMOTTE, G. LABIFFE, M. LABIFFE, A. LARGEAU, S. TASSERY formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : D. BLONDEL par D. CLOUSIER et S. STEENSTRUP par M. LABIFFE

Absent excusé : F. BARBIER, F. DROUET, H. GANDOSSY

Secrétaire de séance : Madame Marjorie LABIFFE

### **2024/16** **Fixation des tarifs de cantine pour l'année scolaire 2024-2025**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la Régie des deux Airelles a annoncé une augmentation prochaine de ses tarifs pour la fourniture des repas de cantine. Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'augmenter les tarifs des repas qui seront facturés aux parents des élèves de l'école de 2 %, soit :

Tarif normal : **4.25 €**

Tarif réduit, pour les foyers non-imposables sur le revenu : **2.61 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord à ces tarifs.

### **2024/17** **Tarif de location de la salle communale pour l'année 2025**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier le tarif de location de la salle communale pour l'année 2025.

Le tarif de location pour un week-end, du vendredi soir au lundi matin, avec fourniture de la vaisselle, reste donc à 350 €.

### **2024/18** **Fixation du montant des aides pour l'année 2025**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des aides de la manière suivante pour l'année 2025 :

➤ Colis des Rois	18 €
➤ Bons scolaires pour les collégiens	35 €
➤ Bons scolaires pour les lycéens	45 €
➤ Colis Noël Personnes Âgées	60 €
➤ Bons de chauffage	120 €

Le montant de ces aides est voté à l'unanimité.

**2024/19** **Convention tripartite fixant les modalités de réalisation et de financement des travaux de création d'une voie verte sur le RD321 à Martot**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que dans le cadre de la mise en œuvre de leurs politiques des mobilités, le Département de l'Eure, l'Agglomération Seine-Eure et la commune de Martot souhaitent aménager une voie verte en abord de la RD 321. Ce projet s'inscrit dans le cadre de s mobilités actives du quotidien.

Afin de déterminer les conditions techniques et financières des travaux de création de cette voie verte ainsi que la remise en gestion des aménagements réalisés après travaux, il convient de signer une convention tripartite entre ces 3 acteurs.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le projet de convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge Monsieur le Maire de signer la convention tripartite.

**2024/20** **Achat d'une table réfrigérée pour la salle communale**

Monsieur le Maire informe les conseillers que la table réfrigérée située côté bar dans la salle communale est obsolète, il convient donc de la remplacer.

Il présente deux devis, l'un de la société MATURA et le second de la société LANEF. Le devis de la société LANEF étant le moins disant, avec un montant TTC de 2 468.51 €, Monsieur le Maire propose aux conseillers de retenir cette offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour cet achat.

**QUESTIONS DIVERSES**

Projet de vidéoprotection

Monsieur le Maire informe les conseillers que dans le cadre des actions fixées par la stratégie nationale de prévention de la délinquance, il appartient à chaque commune de mettre en place des systèmes de vidéoprotection afin de faciliter les enquêtes policières mais également de sécuriser les habitants de la commune.

Afin d'établir les besoins de la commune en matière de vidéoprotection Monsieur le Maire a fait appel à un référent sureté qui a rendu un avis contenant ses recommandations, soit l'installation de 13 caméras réparties sur 5 sites.

Suite à cette étude, la société AXIONE a pu établir un préchiffrage hors frais de travaux de génie civil dont le montant total HT s'élève à 69 565 €, ce chiffrage doit être affiner. Un second chiffrage a été demandé à la société D2L Sécurité à Franqueville-Saint Pierre.

Monsieur le Maire précise que ces investissements peuvent faire l'objet d'un Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) équivalent à 25% du montant des travaux HT et d'un cofinancement de la part du Conseil Départemental à hauteur de 20 % du montant HT. La délibération pour réaliser ces demandes de subventions sera réalisée lorsque nous aurons un chiffrage précis.

## Projet de rénovation énergétique de l'école et de la maison des associations

Monsieur le Maire informe les conseillers que dans le cadre de sa politique de transition énergétique, la Communauté d'Agglomération Seine-Eure propose aux communes de prendre en charge la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments communaux. Ces audits permettent d'identifier les gisements d'économie d'énergie des bâtiments publics et de justifier le gain énergétique des travaux de rénovation auprès des organismes financeurs.

Monsieur le Maire a donc demandé aux services de l'Agglomération Seine-Eure de réaliser un audit énergétique pour l'école et la maison des associations. Par ailleurs, une réflexion entre Monsieur le Maire, la directrice de l'école, les acteurs des différentes associations et l'Inspecteur d'Académie s'est mise en place pour la mutualisation de certaines pièces de l'école et de la maison des associations.

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite aux recommandations faites dans l'audit énergétique, il appartiendra au Conseil Municipal de délibérer pour le choix de l'architecte qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre et faire les demandes de subventions auprès des différents financeurs. Ce projet s'étalera environ entre les années 2025, début des études et 2028, fin des travaux de rénovation.

## Rapport de la cour des comptes du SIEGE 27

Monsieur le Maire informe les conseillers que la chambre régionale des comptes a remis son rapport d'observations définitives des comptes du SIEGE 27. Monsieur le Maire en dresse une synthèse et ouvre le débat aux conseillers. Aucune remarque n'est apportée sur ce rapport.

## Travaux rue de l'Eure

Monsieur le Maire informe les conseillers que des travaux de renouvellement d'une canalisation d'eau potable sont prévus au carrefour de l'église ainsi que la pose d'une borne incendie au début de la rue de l'Eure. Ces travaux sont prévus à partir du mardi 9 juillet pour une durée de 8 à 10 jours. Durant ces travaux l'accès à la rue de l'Eure sera interdit et la circulation sera alternée par feux tricolores sur la RD 321 au niveau du carrefour de l'église.

## École

Monsieur le Maire donne les informations suivantes concernant l'école :

- à la rentrée 2024 les élèves seront répartis en 2 classes, une classe regroupant les CP, CE1 et CE2 pris en charge par Madame Madeline SAINT ETIENNE, qui remplacera Madame Marie GOMMÉ suite à son départ en retraite et une seconde classe regroupant les élèves de Grande Section de maternelle, CM1 et CM2 pris en charge par la directrice Madame Erika NICOLE.

- au mois de mai, les élèves de la cantine ont participé au concours « assiettes vides » qui consiste à peser le gaspillage alimentaire, la cantine de Martot a remporté le concours avec 8 grammes de gaspillage alimentaire par enfant et par repas. Maggy Muller de la régie des 2 aïelles est venue féliciter et récompenser les enfants.

- les élèves de l'école ont remporté le concours de collecte de bouchons organisée par les services de l'Agglomération Seine Eure. Cette 1<sup>ère</sup> place leur a permis d'aller visiter gratuitement (transport et visite offerts par l'agglomération Seine-Eure) le château de Gaillon.

### Mise en sens unique de la rue de Saint Pierre

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a rendez-vous avec Madame le Maire de Saint Pierre lès Elbeuf afin de lui présenter le nouveau projet de voirie pour la rue de Saint Pierre. Actuellement la mairie de Saint Pierre est contre ce projet de mise en sens unique, Monsieur le Maire espère pouvoir trouver un accord entre les 2 communes.

### Octobre rose

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que l'an dernier les communes de Martot et Criquebeuf sur Seine ont décidé de mener ensemble des actions au profit d'octobre rose. Cette année les communes ont la volonté de renouveler cette action. La commune de Criquebeuf se charge d'organiser la marche du dimanche 6 octobre matin et la commune de Martot est en charge de l'organisation de la course des enfants qui aura lieu dans le parc du château le samedi 5 octobre après-midi.

Toutes les bonnes volontés sont appelées pour apporter leur aide sur ces 2 évènements.

### Information hors commune

Monsieur le Maire informe les conseillers que Madame Nathalie BREEMEERSCH a dû présenter sa démission en tant que Maire d'Igoville pour des raisons de santé, c'est Monsieur Gwenaël JAHIER qui lui succède.

### Dates à retenir :

Samedi 7 septembre : foire à tout dans le parc du château

Dimanche 8 septembre : repas champêtre dans le parc du château

---

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mardi 17 septembre 2024 à 18h00

---